

CADRE DE COMPÉTENCE DE L'EXAMEN DE QUALIFICATION DES MEMBRES

En plus de l'expérience et des autres exigences d'admission relatives à l'adhésion à l'Institut canadien des experts en évaluation d'entreprises (ICEEE), les candidats doivent prouver (en obtenant la note de passage à l'examen de qualification des membres [EQM]) ce qui suit :

- ils possèdent de solides connaissances au sujet de la matière des quatre cours obligatoires du programme d'études de l'ICEEE (ci-après appelée connaissances en « évaluation » ou en « services-conseils en matière de litige »);
- ils sont en mesure d'appliquer ces connaissances et de traiter les questions connexes dans la pratique.

Le présent cadre de compétence décrit les connaissances techniques, les aptitudes et les compétences que l'EQM peut examiner. Il comprend sept domaines généraux :

1. Termes et principes relatifs à la valeur – page 3
2. Méthodes d'évaluation – page 5
3. Mission d'évaluation ou de services-conseils en matière de litige – Page 9
4. Conduite professionnelle – page 10
5. Enjeux particuliers rencontrés pendant les missions d'évaluation ou de services-conseils en matière de litige – page 11
6. Lois applicables à l'évaluation et aux services-conseils en matière de litige – page 15
7. Questions fiscales ayant trait à l'évaluation et aux services-conseils en matière de litige – page 16

En outre, les compétences professionnelles dont les candidats doivent faire preuve sont énoncées à la section 8 du présent document (page 18).

Les domaines pouvant faire l'objet de questions à l'EQM comprennent la matière des quatre cours obligatoires du programme d'études de l'ICEEE, les règlements administratifs de l'ICEEE, le code de déontologie, les normes d'exercice et les bulletins de pratique professionnelle, ainsi que la loi canadienne de l'impôt sur le revenu en vigueur au 1^{er} janvier de l'année pendant laquelle les candidats passent l'EQM.

Sans limiter l'étendue des connaissances requises, quelques exemples précis qui illustrent les sujets pouvant faire l'objet de l'examen figurent aux pages qui suivent, sous chaque domaine général.

Trois niveaux d'attentes en matière de connaissances ont été établis à titre d'orientation concernant les niveaux de connaissances et d'application relatifs attendus dans les divers domaines et sujets :

- **Niveau A** : concerne les sujets *fondamentaux dans la pratique de l'évaluation et des services-conseils en matière de litige* pour lesquels des *connaissances* et une *compréhension approfondies* sont requises;
- **Niveau B** : concerne les sujets essentiels et *fréquemment rencontrés dans le cadre de l'exercice courant de la profession* pour lesquels des *connaissances* et une *compréhension pratiques* sont requises;
- **Niveau C** : concerne les sujets *rarement rencontrés* dans la pratique courante de l'évaluation et les *sujets naissants ou spéciaux* pour lesquels des *connaissances générales* sont requises.

1. TERMES ET PRINCIPES RELATIFS À LA VALEUR

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
<u>Notions de valeur</u>		
A	Valeur comptable ajustée	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur comptable	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur de remplacement après amortissement	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Juste valeur marchande	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Juste valeur	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur intrinsèque	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur de liquidation	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur marchande	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur nette de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Comparaison entre le prix et la valeur : <ul style="list-style-type: none"> Évaluation de marché théorique Transaction sur marché libre 	<ul style="list-style-type: none"> Discuter des différences entre le prix et la valeur, et entre le marché théorique et le marché libre.
A	Valeur de remplacement	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur de reproduction	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
A	Valeur pour le propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.
B	Valeur au jour de l'évaluation (1971 et 1994)	<ul style="list-style-type: none"> Définir le terme et le distinguer des autres termes relatifs à la valeur.

<u>Principes clés de l'évaluation</u>		
A	Évaluation ponctuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend dans les calculs et les discussions.
A	Information a posteriori	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend dans les calculs et les discussions.
A	Attentes futures	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend dans les calculs et les discussions.
A	Capacité de gagner	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend dans les calculs et les discussions.
A	Valeur des actifs corporels nets	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend dans les calculs et les discussions.
A	Acheteurs spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend dans les calculs et les discussions.
<u>Types d'achalandage</u>		
A	Achalandage identifiable et non identifiable	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et le distinguer des autres types d'achalandage.
A	Achalandage d'emplacement	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et le distinguer des autres types d'achalandage.
A	Achalandage individuel	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et le distinguer des autres types d'achalandage.
A	Achalandage commercial (général d'entreprise)	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et le distinguer des autres types d'achalandage.
A	Achalandage pour personne clé	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et le distinguer des autres types d'achalandage.

2. MÉTHODES D'ÉVALUATION

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
<i>Approche d'évaluation – Généralités</i>		
A	Approche d'évaluation (continuité de l'exploitation ou liquidation)	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative des approches dans une situation donnée et recommander l'approche la plus appropriée au vu d'un ensemble de faits donné.
A	Méthodologie d'évaluation (fondée sur le marché, fondée sur les bénéfices, fondée sur les actifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné un ensemble de faits : <ul style="list-style-type: none"> ○ Sélectionner la méthodologie la plus appropriée (et indiquer le raisonnement sous-jacent). ○ Discuter des processus et des calculs de la méthodologie. ○ Effectuer une analyse qualitative des renseignements pertinents (économiques, politiques, industriels, propres à l'entreprise, etc.). ○ Effectuer une analyse quantitative des renseignements pertinents (y compris l'analyse des tendances, l'analyse des ratios, l'analyse comparative et l'analyse en pourcentages). ○ Effectuer des calculs (professionnels et corrects sur le plan technique) pour arriver à une conclusion. ○ Évaluer la vraisemblance des conclusions. ○ Déterminer (en donnant des explications et une justification) si plusieurs entreprises ou divisions au sein d'une même entité juridique nécessitent des méthodologies d'évaluation différentes.

Méthodologie d'évaluation fondée sur les bénéfices (bénéfices et flux de trésorerie)

A	Méthodologie de la capitalisation des bénéfices/flux de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative de l'utilisation dans une situation donnée. • Faire preuve d'une compréhension approfondie de la méthodologie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Justifier le choix de la méthodologie. ○ Discuter des processus et des calculs. ○ Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
A	Ajustements de normalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné un ensemble de faits, relever les ajustements nécessaires et les incorporer dans les calculs de la valeur. • Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
A	Bénéfices/flux de trésorerie prévisibles/caractéristiques/discretionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
A	Taux de capitalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthodes hors endettement et avec endettement de détermination du coût du capital (et approche d'évaluation) ○ Rendement (coût) des capitaux propres <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode de l'accumulation ▪ Modèle d'évaluation des actifs financiers ○ Coût moyen pondéré du capital <ul style="list-style-type: none"> ▪ Détermination d'une structure du capital appropriée ▪ Accès au financement par endettement ▪ Coût des capitaux d'emprunt ○ Considérations relatives au risque et à la croissance • Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
B	Taux de rendement minimal	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer le concept. • Effectuer des calculs raisonnables.
A	Corrélation entre les bénéfices/flux de trésorerie et les taux de capitalisation et d'actualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer qu'on le comprend en l'appliquant dans les calculs de la valeur.
A	Traitement des produits ou des coûts ponctuels historiques ou futurs	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et l'incorporer dans les calculs de la valeur.
A	Réinvestissement de maintien (et protection fiscale connexe)	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de la question et de son incidence sur les calculs de la valeur. • L'incorporer dans les calculs de la valeur.
A	Besoin en fonds de roulement net	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et l'incorporer dans les calculs de la valeur.
A	Calculs des impôts	<ul style="list-style-type: none"> • Les incorporer dans les calculs de la valeur, le cas échéant.
A	Actifs excédentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts. • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et les incorporer dans les calculs de la valeur.

A	Dettes/effet de levier financier	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de la signification, de l'incidence et de la quantification de l'endettement dans les calculs de la valeur. • Montrer qu'on comprend le concept en l'appliquant dans les calculs de la valeur.
A	Vérification/validation des conclusions d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des calculs appropriés et évaluer la conclusion préliminaire portant sur la valeur.
A	Méthodologie des flux de trésorerie actualisés (<i>toutes les questions pertinentes indiquées ci-dessus sous la rubrique Méthodologie de la capitalisation des bénéfices/flux de trésorerie, plus les questions ci-dessous</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative de l'utilisation dans une situation donnée. • Faire preuve d'une compréhension approfondie de la méthodologie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Justifier le choix de la méthodologie. ○ Discuter des processus et des calculs. ○ Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
A	Détermination des flux de trésorerie prévisionnels/projetés	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des calculs raisonnables et corrects sur le plan technique. • Discuter des questions à prendre en compte lorsqu'on se fie à des prévisions/projections préparées par des tiers externes.
A	Détermination du taux d'actualisation	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept, le calculer et l'incorporer dans les calculs de la valeur. • Le comparer avec le taux de capitalisation et en établir le contraste.
A	Valeur finale/résiduelle	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept, le calculer et l'incorporer dans les calculs de la valeur.
<u>Méthodologie d'évaluation fondée sur le marché (toutes les questions pertinentes indiquées ci-dessus sous la rubrique Méthodologie d'évaluation fondée sur les bénéfices (bénéfices et flux de trésorerie), plus les questions ci-dessous)</u>		
A	Approche par les multiples des transactions antérieures (comparables)	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative de l'utilisation dans une situation donnée. • Faire preuve d'une compréhension approfondie de la méthodologie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Justifier le choix de la méthodologie. ○ Discuter des processus et des calculs. ○ Discuter des facteurs examinés dans le choix des transactions appropriées. ○ Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
A	Approche par les multiples de sociétés ouvertes comparables	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative de l'utilisation dans une situation donnée. • Faire preuve d'une compréhension approfondie de la méthodologie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Justifier le choix de la méthodologie. ○ Discuter des processus et des calculs. ○ Discuter des facteurs examinés dans le choix des sociétés appropriées. ○ Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.

<u>Méthodologies d'évaluation fondée sur les actifs</u>		
A	Généralités	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative de l'utilisation dans une situation donnée. • Discuter de l'utilisation comme méthode d'évaluation principale et comme outil d'évaluation des risques • Faire preuve d'une compréhension approfondie de la méthodologie. <ul style="list-style-type: none"> ○ Justifier le choix de la méthodologie. ○ Discuter des processus et des calculs. ○ Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
<u>Méthodologie fondée sur la valeur comptable ajustée</u>		
A	Évaluation de l'actif et du passif	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque cela est raisonnable, effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et les incorporer dans les calculs de la valeur.
A	Calculs des impôts	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Protection fiscale ○ Impôts à la cession et à la distribution ○ Impôts remboursables • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et les incorporer dans les calculs de la valeur.
<u>Méthodologie fondée sur la valeur de liquidation</u>		
A	Comparaison entre la liquidation ordonnée et la liquidation forcée	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'opportunité relative de l'utilisation dans une situation donnée.
A	Coûts et frais de liquidation	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique. • Les incorporer dans les calculs de la valeur.
A	Calculs des impôts	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Impôts à la cession et à la distribution ○ Impôts remboursables • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et les incorporer dans les calculs de la valeur.
A	Valeur temporelle de l'argent	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du concept et montrer comment il se reflète dans les calculs.
<u>Autres méthodologies d'évaluation</u>		
C	Capitalisation mixte	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la méthodologie. • Effectuer des calculs raisonnables.
A	Règles empiriques	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la méthodologie. • Effectuer des calculs professionnels et corrects sur le plan technique.
C	Valeur actualisée ajustée	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire la méthodologie. • Effectuer des calculs raisonnables.

3. MISSION D'ÉVALUATION OU DE SERVICES-CONSEILS EN MATIÈRE DE LITIGE

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
A	Planification de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des mesures appropriées à prendre et des considérations formulées pendant la planification d'une mission.
A	Lettre de mission	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'objet. • Étant donné un ensemble de faits, discuter des renseignements appropriés à inclure.
A	Rapports : projets de rapport et rapports définitifs	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des sections obligatoires des rapports. • Comparer les projets de rapport aux rapports définitifs (caractéristiques, divulgations, objets, utilisateurs, etc.).
A	Besoins en information (étendue des travaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Étant donné un ensemble de faits, discuter des renseignements appropriés nécessaires pour arriver à une conclusion.
A	Lettre de déclaration	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'objet. • Étant donné un ensemble de faits, discuter des renseignements appropriés à inclure.
A	Dossier de travail et conservation	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de l'objet.
B	Diligence raisonnable et questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquez l'objet.
B	Vérification des renseignements fournis par des tiers	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'objet dans le contexte d'une stratégie d'atténuation des risques.
B	Recours à d'autres experts	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître une situation dans laquelle il se peut qu'un EEE doive avoir recours à d'autres experts, et expliquer pourquoi.
B	Recherche et sources d'information (y compris la direction)	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les sources d'information courantes qu'un EEE peut utiliser pour mener sa mission, y compris l'examen de la qualité des renseignements en question.
A	Stratégies d'atténuation des risques pendant une mission	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des diverses mesures qu'un EEE peut prendre pour atténuer le risque de mission (y compris, mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vérifications des conflits ○ Assurance (sujet de niveau C) ○ Limitations et dénégations de responsabilités dans les rapports ○ Lettre de mission et lettre de déclaration

4. CONDUITE PROFESSIONNELLE

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
A	Normes d'exercice de l'ICEEE	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer ses connaissances sur le contenu et les appliquer, le cas échéant.
A	Exposés-sondages de l'ICEEE	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer ses connaissances sur le contenu et les appliquer, le cas échéant.
B	Bulletins de pratique professionnelle de l'ICEEE	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer ses connaissances sur le contenu et les appliquer, le cas échéant.
A	Code de déontologie de l'ICEEE	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer ses connaissances sur le contenu et les appliquer, le cas échéant.
B	Procédures disciplinaires de l'ICEEE	<ul style="list-style-type: none"> Relever et décrire les questions qui peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires à l'égard d'un EEE. Décrire les mesures dont un EEE qui a enfreint les normes d'exercice ou le code de déontologie pourrait faire l'objet.
A	Rôle de l'EEE et responsabilités juridiques connexes	<ul style="list-style-type: none"> Faire la distinction entre les divers rôles potentiels de l'EEE, y compris : <ul style="list-style-type: none"> Expert indépendant Conseil, expert-conseil ou employé non indépendant Arbitre ou médiateur neutre Sélectionner le rôle approprié en fonction d'un mandat donné. Expliquer en quoi la prestation des services de l'EEE peut différer en fonction de chacun des rôles.
B	Concepts de la responsabilité civile professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Décrire et expliquer les situations qui peuvent donner lieu à des questions de responsabilité civile professionnelle pour un professionnel. Expliquer les concepts connexes (et les relever dans des situations, étant donné un ensemble de faits), y compris, mais sans s'y limiter : <ul style="list-style-type: none"> Responsabilité contractuelle Responsabilité délictuelle Obligation de fiduciaire

5. ENJEUX PARTICULIERS RENCONTRÉS PENDANT LES MISSIONS D'ÉVALUATION OU DE SERVICES-CONSEILS EN MATIÈRE DE LITIGE

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
A	Participations minoritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Facteurs qui influent sur la valeur ○ Comparaison entre les participations minoritaires des sociétés ouvertes et des sociétés fermées • Relever les situations dans lesquels les concepts peuvent s'appliquer. • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et discuter de l'effet sur les calculs de la valeur.
B	Participations minoritaires	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Droits et limitations des actionnaires minoritaires ○ Recours en justice en vertu de la <i>Loi canadienne sur les sociétés par actions</i> (LCSA) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit à la dissidence (évaluation) ▪ Action dérivée ▪ Recours en cas d'abus ○ Valeur de nuisance • Relever les situations dans lesquels les concepts peuvent s'appliquer.
A	Participations majoritaires (conférant le contrôle)	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comparaison entre le contrôle légal (de droit) et le contrôle réel (de fait) ○ Contrôle collectif et contrôle conjoint ○ Prime de contrôle • Relever les situations dans lesquels les concepts peuvent s'appliquer.
A	Acheteurs spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parties ○ Avantages économiques potentiels (synergies) • Relever les situations dans lesquels les concepts peuvent s'appliquer. • Discuter des difficultés liées à la détermination et à la quantification. • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et discuter de l'effet sur les calculs de la valeur.

A	Répartition de la valeur en bloc	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Approches directes et indirectes de la répartition ○ Calcul du goodwill à partir de la valeur en bloc • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et discuter de l'effet sur les calculs de la valeur. • Évaluer la vraisemblance des conclusions.
A	Actifs incorporels identifiables	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Méthodes d'évaluation des actifs incorporels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût ▪ Bénéfice ▪ Avec et sans l'accord ▪ Bénéfices excédentaires multipériodes ▪ Méthode des redevances ▪ Méthode du départ à neuf ○ Types d'actifs incorporels : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Brevets, droits d'auteur, marques de commerce ▪ Accords (franchise, redevance, distribution) ▪ Contrats (non-concurrence, de gestion, fournisseur/client) ▪ Licences ▪ Droits du locataire • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et discuter de l'effet sur les calculs de la valeur et sur la valeur en bloc.
A	Convention entre actionnaires, contrats de société, fiducies de vote et autres documents d'entreprise (p. ex., statuts, règlements administratifs)	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter de la pertinence de ces documents d'entreprise pour les missions. • Discuter des clauses qui ont une incidence sur la liquidité et de l'effet sur les calculs de la valeur. • Discuter de l'incidence sur les calculs de la valeur (et la montrer au moyen de calculs).
B	Instruments financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer l'objet et les caractéristiques des instruments financiers, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Instruments de créance ○ Obligations et obligations non garanties ○ Options <ul style="list-style-type: none"> ▪ Types ▪ Évaluation ▪ Modèles d'évaluation (Black et Scholes, binomial, Monte-Carlo) ○ Options réelles ○ Modèles fondés sur les probabilités • Expliquer l'incidence des caractéristiques sur la valeur. • Effectuer des calculs raisonnables et expliquer l'effet sur les calculs de la valeur.
A	Différentes catégories d'actions	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Catégories multiples d'actions ordinaires ○ Actions privilégiées/spéciales <ul style="list-style-type: none"> ▪ Droits et caractéristiques ▪ Facteurs qui influent sur la valeur ▪ Comparaison entre les actions de sociétés ouvertes et de sociétés fermées ○ Actions à restriction/entiercées ○ Bons de souscription d'actions et options • Discuter de la raison pour laquelle différentes catégories d'actions peuvent être émises. • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et discuter de l'effet sur les calculs de la valeur et

		sur la valeur en bloc, étant donné certains droits et certaines caractéristiques spécifiques.
A	Types d'escomptes	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des différents types d'escomptes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Escompte de minoritaire (sans contrôle) ○ Escompte pour illiquidité ○ Escompte pour absence de négociabilité ○ Escompte pour bloc d'actions ○ Escompte pour actions à restrictions ○ Escompte de portefeuille • Effectuer des calculs professionnels et techniquement corrects et discuter de l'effet d'une participation d'actionnaire ou de groupe sur les calculs de la valeur.
C	Études empiriques et jurisprudence concernant les escomptes ci-dessus	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporer et appliquer les constatations de recherche ou les décisions judiciaires importantes dans les calculs ou les conclusions.
B	Évaluation de la juste valeur	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire l'objet de l'évaluation de la juste valeur, dans le contexte de l'évaluation aux fins de l'information financière. • Décrire le contenu des règles suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ IFRS 3 (répartitions du prix d'achat) ○ IFRS 13 (évaluation de la juste valeur) ○ IAS 36 (Test de dépréciation du goodwill et des actifs incorporels) • Décrire le rôle de l'EEE dans l'évaluation de la juste valeur.
A	Phases du cycle de vie des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter des caractéristiques inhérentes à une entreprise à chacun des stades du cycle de vie suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Début de croissance (lancement, démarrage) ○ Croissance ○ Maturité ○ Déclin ○ Difficultés financières • Étant donné les faits du cas, déterminer à quel stade du cycle de vie se trouve l'entreprise et sélectionner la méthodologie d'évaluation la plus appropriée.
B	Contrepartie éventuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrepartie autre qu'en espèces (c.-à-d. échange d'actions) ○ Retenues de garantie ○ Financements par le vendeur ○ Billets ○ Clauses d'indexation sur les bénéfices futurs • Effectuer des calculs raisonnables et expliquer l'effet sur les calculs de la valeur.

A	Attestations d'équité	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer dans quelle situation un tel travail peut s'avérer nécessaire. • Effectuer des calculs raisonnables (y compris l'analyse de l'accroissement et de la dilution) et expliquer l'effet sur les calculs de la valeur par actionnaire ou par catégorie.
B	Évaluation d'un type particulier d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les facteurs propres à une industrie dont il faut tenir compte pour effectuer une évaluation. • Effectuer des calculs raisonnables et expliquer l'effet sur les calculs de la valeur.
C	Évaluation des biens immobiliers et du matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les méthodologies d'évaluation typiques et décrire leur effet sur les calculs de la valeur.
C	Incidence des dispositions de réparation ou d'un changement de contrôle sur les dettes en circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et décrire l'effet sur les calculs de la valeur.
C	Régimes d'actionariat des salariés	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et décrire les situations dans lesquelles une évaluation peut s'avérer nécessaire.

6. LOIS APPLICABLES À L'ÉVALUATION ET AUX SERVICES-CONSEILS EN MATIÈRE DE LITIGE

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
C	Affaires judiciaires importantes (qui traitent de questions d'évaluation ou de services-conseils en matière de litige) figurant dans le recueil de jurisprudence de l'ICEEE	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporer les décisions judiciaires importantes dans l'analyse, les calculs ou les conclusions.
C	Droit de la famille	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les missions relevant du droit de la famille qu'un EEE peut entreprendre.
B	Responsabilité civile professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire et expliquer les situations qui peuvent donner lieu à des questions de responsabilité civile professionnelle pour un professionnel. • Expliquer les concepts de responsabilité contractuelle et de responsabilité délictuelle (obligation de fiduciaire et négligence).
B	Formes/structure d'organisation économique	<ul style="list-style-type: none"> • Comparer les différentes structures d'entreprise suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Entreprise individuelle ○ Société de personnes ○ Société (fermée et ouverte) ○ Fiducie ○ Coentreprises, syndicats financiers et copropriétés • Expliquer en quoi les calculs de la valeur peuvent différer en fonction de chacune de ces structures.
C	Système judiciaire canadien	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire ce qui suit (de manière générale) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Processus de litige ○ Règlement extrajudiciaire des différends • Décrire le rôle de l'EEE aux diverses étapes du processus de litige.
B	Dommages-intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les concepts connexes, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Situations nécessitant une quantification des pertes ○ Quantification des pertes – délit civil ○ Quantification des pertes – rupture de contrat ○ Catégories de dommages ○ Rôle de l'information a posteriori ○ Sélection du taux d'actualisation ○ Allocation des intérêts (intérêts antérieurs au jugement et intérêts moratoires) ○ Atténuation • Relever les situations qui peuvent nécessiter un calcul de quantification des pertes par un EEE. • Effectuer des calculs raisonnables des pertes totales (y compris la valeur actualisée et les intérêts y afférents).

7. QUESTIONS FISCALES AYANT TRAIT À L'ÉVALUATION ET AUX SERVICES-CONSEILS EN MATIÈRE DE LITIGE

Niveau de connaissances attendu	Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
B	Taux d'imposition du revenu	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer sa capacité à choisir un taux approprié.
B	Déduction pour amortissement, bien en immobilisation admissible, bien amortissable et immobilisation non amortissable	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer ces concepts. Expliquer l'incidence sur l'évaluation (et montrer qu'on la comprend au moyen de calculs).
B	Comparaison entre l'achat ou la vente de l'actif et l'achat ou la vente d'actions	<ul style="list-style-type: none"> Calculer le produit net à disposition des actionnaires (et expliquer les différences entre les deux calculs).
B	Gains en capital non réalisés	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer comment/pourquoi ils surviennent. Effectuer des calculs raisonnables basés sur un ensemble de faits donnés.
C	Sociétés associées	<ul style="list-style-type: none"> Décrire ces entités. Décrire l'incidence sur l'évaluation (et montrer qu'on la comprend au moyen de calculs).
B	Catégories de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Discuter des différents types de revenus, y compris (mais sans s'y limiter) : <ul style="list-style-type: none"> Revenu d'entreprise Revenu d'un bien Revenu de placement (gains en capital, dividendes) Relever les différences entre ces éléments, y compris : <ul style="list-style-type: none"> La manière dont ils sont réalisés La manière dont ils sont incorporés dans le revenu imposable, et la manière dont ils sont imposés
B	Pertes	<ul style="list-style-type: none"> Décrire les différents types de pertes : <ul style="list-style-type: none"> Perte en capital Perte autre qu'en capital PDTPE Décrire les règles d'acquisition du contrôle (sujet de niveau C) Calculer l'incidence sur l'évaluation (et montrer qu'on la comprend).
B	Actifs et passifs fiscaux futurs	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer ces éléments et indiquer comment ils surviennent. Calculer l'incidence sur l'évaluation (et montrer qu'on la comprend).
C	Imposition des restructurations d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer l'objet et les règles fondamentales concernant : <ul style="list-style-type: none"> Les roulements (article 85) Les restructurations (article 86) Les fusions (article 87) Les liquidations de société (paragraphes 88(1) et 88(2)) Montrer qu'on comprend pourquoi de telles transactions nécessitent des calculs de la valeur.
B	Traitement fiscal des dommages-intérêts et des allocations accordées en règlement d'un litige	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer le traitement approprié. Effectuer des calculs raisonnables.
C	Taxe sur les produits et services	<ul style="list-style-type: none"> Décrire l'incidence sur l'évaluation.
C	Crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental et crédits d'impôt à l'investissement	<ul style="list-style-type: none"> Décrire ces crédits et indiquer comment ils surviennent. Décrire l'incidence sur l'évaluation.

C	Prix de transfert	<ul style="list-style-type: none">• Décrire les situations dans lesquelles une étude sur les prix de transfert peut être nécessaire.• Décrire les facteurs propres aux transactions à prendre en compte dans l'évaluation des transactions intercompagnies.• Décrire l'incidence des transactions intercompagnies sur les calculs de la valeur.
---	-------------------	---

8. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Domaine de compétence	Résultats d'apprentissage
<u>Compétences professionnelles</u>	
Faire preuve de raisonnement éthique et de respect des valeurs professionnelles.	<ul style="list-style-type: none">• Montrer qu'on comprend les principes éthiques de l'honnêteté, de l'intégrité, de la compétence, de la confidentialité, de l'objectivité et de l'indépendance.• Reconnaître des questions éthiques et déterminer les situations dans lesquelles les principes éthiques s'appliquent.• Toujours faire respecter les valeurs professionnelles de l'ICEEE.• Maintenir un état d'esprit de scepticisme professionnel afin d'évaluer les données et les renseignements pertinents.• Reconnaître les limitations en matière de capacités ou de ressources dans certaines situations et formuler des suggestions ou de recommandations concernant la manière de traiter de telles limitations.• Mettre l'accent sur l'intérêt du public et la confidentialité.
<u>Compétences en communication écrite</u>	
Formuler des réponses de manière équilibrée, cohérente, et professionnelle.	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer de manière professionnelle et convaincante.• Présenter des tableaux et des textes explicatifs faciles à comprendre.• La réponse aborde tous les éléments requis.
Communiquer à un niveau approprié au destinataire ou aux utilisateurs prévus.	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaître l'objet prévu, le destinataire ou l'utilisateur, ainsi que les besoins, et adapter le ton et le contenu en fonction de ces facteurs.
<u>Compétences analytiques</u>	
Faire preuve de jugement professionnel approprié	<ul style="list-style-type: none">• Montrer qu'on comprend les questions à aborder• Relever les situations dans lesquelles il peut être nécessaire d'avoir recours à des spécialistes tiers ou de les consulter pour parvenir à une conclusion, et évaluer les renseignements fournis par des tiers pour s'assurer d'obtenir un produit de travail et une conclusion fiables.• Analyser les renseignements de manière professionnelle et appropriée.• Utiliser les faits du cas et l'analyse personnelle avec efficacité pour examiner chaque option raisonnable possible.• Fournir un raisonnement professionnel exhaustif pour une solution donnée, et recommander une solution ou une conclusion réfléchie, éclairée et logique qui s'harmonise avec le raisonnement.